

## Contexte

Manager des Hommes pour améliorer la performance opérationnelle à court et moyen terme est un enjeu majeur pour une entreprise. Prendre une bonne décision l'est tout autant pour un manager. Elle doit prendre en compte le contexte politique, économique, technique et social dans le but de continuer à fédérer l'équipe et à maintenir ceux qui sont concernés par la décision dans une dynamique positive. C'est la raison pour laquelle le manager doit posséder des connaissances de base juridiques pour gérer ses situations parfois complexes.

**Durée** : 2 jours

**Prix inter** : 1 320€ HT/personne

**Prix intra** : Nous consulter

## Public

Dirigeants, Managers, Rh, Chef de projet,

## Objectifs

- Connaître les bases du droit social nécessaires à un management efficace et performant
- Savoir réagir aux situations juridiques

## Pré-requis

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à cette formation

## Programme

### Partie 1 : Recruter un nouveau collaborateur

- Les principes à respecter dans le processus de recrutement
- Les types de contrat
- Les spécificités du travail temporaire
- La période d'essai

### Partie 2 : Intégrer la réglementation sociale dans son management au quotidien

- Former les collaborateurs
- Mener un entretien annuel / Mener un entretien de recadrage
- Optimiser le temps de travail
- Faire face aux demandes de congés
- Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs

### Partie 3 : Gérer les heures de délégation des représentants du personnel

- Qu'est-ce que le crédit d'heures
- Un accord préalable à la prise d'heures est-il nécessaire
- Faut-il un délai de prévenance

### Partie 4 : Contrôler et sanctionner les collaborateurs

- Sanctionner un collaborateur
- Prononcer une sanction
- Sanctionner une absence injustifiée
- Réagir à des violences physiques ou verbales

### Partie 5 : Connaître les principaux modes de rupture du CDI

- Le licenciement
- La rupture conventionnelle

## Méthodes pédagogiques

- a) Apports, démonstrations et témoignages pourront être amenés par les participants pour enrichir les échanges.
- b) Travaux dirigés :
  - Atelier sur un entretien de recadrage
  - Atelier sur comment faire face à une demande de congés